

La justification par la foi seule et la sécurité éternelle réfutées par la Bible

Jac. 2 :24 - « *Vous voyez donc que l'homme est déclaré juste sur la base de ses actes, et pas seulement de la foi.* »

L'écrasante majorité des protestants croient que la Bible enseigne que les gens sont justifiés (en état de grâce/qu'ils seront sauvés) *par la foi seule en Jésus* — c.-à-d., sans une considération de leurs actes, œuvres ou péchés. La plupart d'entre eux croient à « *une fois sauvé, toujours sauvé* » ou à la « *sécurité éternelle*, » à savoir qu'un homme qui croit en Jésus ne peut pas perdre son salut éternel. Ces idées sont fausses et totalement contraires à l'enseignement de la Bible. Regardons d'abord les preuves, pour ensuite nous intéresser aux objections.

La quasi-totalité des citations de cet article proviennent de la célèbre bible protestante Segond 21.

Jésus dit que les hommes doivent radicalement fuir les occasions de péchés pour éviter l'Enfer, non pas seulement croire

Dans le chapitre 5 de Matthieu, on trouve la parabole de se couper la main ou s'arracher l'œil pour éviter l'Enfer.

Mat. 5 :29-30 - « Si ton œil droit te pousse à mal agir, arrache-le et jette-le loin de toi... **Et si ta main droite te pousse à mal agir, coupe-la et jette-la loin de toi, car il vaut mieux pour toi subir la perte d'un seul de tes membres que de voir ton corps entier jeté en enfer.** »

Cette parabole se réfère évidemment au fait de fuir les occasions de péchés — fuir des choses dans la vie nous poussant à commettre des infractions contre Dieu. Elle n'a de sens que si les péchés et les œuvres sont des facteurs déterminants pour le salut. En fuyant les choses pécheresses et les mauvaises œuvres, on sauvera son âme. Les péchés et les actes d'un homme sont donc déterminants dans sa justification. **Si l'homme était justifié par la foi seule, cette parabole n'aurait alors aucun sens.**

Ce n'est pas ceux qui disent « Seigneur, Seigneur » qui entreront au ciel; mais ceux qui font la volonté de Dieu.

Mat. 7 :21-23 - « **Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais seulement celui qui fait la volonté de mon Père céleste.** Beaucoup me diront ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en ton nom? N'avons-nous pas chassé des démons en ton nom? N'avons-nous pas fait beaucoup de miracles en ton nom? Alors je leur dirai ouvertement : Je ne vous ai jamais connus. Éloignez-vous de moi, vous qui commettez le mal! »

Ici, on voit que « seulement celui qui fait la volonté » de Dieu entrera au Ciel, non pas tous ceux qui considèrent que Jésus est le Seigneur. Jésus insiste sur ce point : Il indique que vous devez faire ce qu'Il dit.

Mat. 7 :24-27 - « **C'est pourquoi, toute personne qui entend ces paroles que je dis et les met en pratique, je la comparerai à un homme prudent qui a construit sa maison sur le rocher... Mais toute personne qui entend ces paroles que je dis et ne les met pas en pratique ressemblera à un fou** qui a construit sa maison sur le sable. La pluie est tombée, les torrents sont venus, les vents ont soufflé et se sont abattus sur cette maison; elle s'est écroulée et sa ruine a été grande. »

N'est-ce pas suffisamment clair? C'est une même question de savoir si vous allez entendre Ses paroles et les mettre en pratique. Ce n'est pas par la foi seule.

Vous devez persévérer jusqu'à la fin pour être sauvé

Mat. 10 :22 – « Vous serez détestés de tous à cause de mon nom, mais **celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.** »

Ceci contredit totalement la croyance protestante « *une fois sauvé, toujours sauvé.* » Voyez aussi Marc 13 :13 pour le même message.

Saint Paul dit qu'il pourrait être disqualifié

1 Cor. 9 :24-27 - « Ne savez-vous pas que les concurrents dans le stade courent tous, mais qu'un seul remporte le prix? Courez de manière à le remporter. Tous les athlètes s'imposent toutes sortes de privations, et ils

le font pour obtenir une couronne qui va se détruire ; mais nous, c'est pour une couronne indestructible. Moi donc, je cours, mais pas comme à l'aventure ; je boxe, mais non pour battre l'air. Au contraire, **je traite durement mon corps et je le discipline, de peur d'être moi-même disqualifié après avoir prêché aux autres.** »

Saint Paul dit craindre d'être « disqualifié. » Le mot « disqualifié » (dans 1 Cor. 9 :27) est la traduction du mot grec *adokimos*. Dans 2 Timothée 3 :8 et Romains 1 :28, *adokimos* est traduit dans le sens de « réprouvé. » Il décrit les âmes perdues ; les pécheurs mortels, les apostats, ceux en dehors de l'état de justification et/ou de la foi de Jésus.

Dans 2 Timothée 3 :8, il est utilisé pour décrire ces hommes qui « *s'opposent à la vérité. Ils ont l'intelligence pervertie et sont disqualifiés en ce qui concerne la foi.* » Évidemment, cette description montre que ce ne sont pas des gens en état de justification ou en route vers le Ciel.

Dans Romains 1 :28, *adokimos* est utilisé pour décrire les personnes qui s'adonnent à d'abominables péchés — et qui ne sont pas, pour le répéter encore une fois, en route vers le Ciel. On retrouve *adokimos* dans d'autres passages, comme Tite 1 :16 et Hébreux 6 :8 entre autres ; et à chaque fois, il ne signifie pas des gens en route pour le Ciel, mais au contraire, des gens en dehors de l'état de justification et/ou de la vraie foi.

En déclarant qu'il pourrait devenir un disqualifié ou un réprouvé (*adokimos*), il n'y a aucun doute que saint Paul disait pouvoir perdre son salut et être damné avec les autres réproués. Est-ce que saint Paul, vrai croyant, était justifié ? Bien sûr que oui. La Bible enseigne donc que les vrais croyants ne sont pas assurés du salut. Ce passage réfute complètement les croyances en la sécurité éternelle et « une fois sauvé, toujours sauvé. »

Les pécheurs mortels : les impurs, les ivrognes, les impudiques, etc., n'hériteront pas du Paradis

Gal. 5 :19-21 - « Les œuvres de la nature humaine sont évidentes : ce sont **l'adultère, l'immoralité sexuelle, l'impureté, la débauche, l'idolâtrie, la magie, les haines, les querelles, les jalousies, les colères, les rivalités, les divisions, les sectes, l'envie, les meurtres, l'ivrognerie, les excès de table et les choses semblables.** Je vous préviens, comme je l'ai déjà fait : **ceux qui ont un tel comportement n'hériteront pas du royaume de Dieu.** »

1 Cor. 6 :9-11 - « Ne savez-vous pas que **les injustes n’hériteront pas du royaume de Dieu ? Ne vous y trompez pas : ni ceux qui vivent dans l’immoralité sexuelle, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les travestis, ni les homosexuels, ni les voleurs, ni les hommes toujours désireux de posséder plus, ni les ivrognes, ni les calomniateurs, ni les exploiters n’hériteront du royaume de Dieu.** Et c’est là ce que vous étiez, certains d’entre vous. Mais vous avez été lavés, mais vous avez été déclarés saints, mais vous avez été déclarés justes au nom du Seigneur Jésus-Christ et par l’Esprit de notre Dieu. »

Avant de poursuivre, il convient de noter que, selon saint Thomas d’Aquin, le péché « d’impureté, » ou « efféminement » (qui, selon les versets ci-dessus, nous excluent du Paradis), est le péché mortel de la masturbation. ^[1]

Ces passages causent bien des problèmes à ceux qui croient en la justification par la foi seule et/ou la sécurité éternelle. La Bible enseigne que les péchés mortels (péchés graves) détruisent l’état de justification, et qu’ils mettent les gens dans un état où ils seront exclus du Royaume de Dieu. Ce qui coïncide avec l’enseignement catholique que *le croyant peut perdre l’état de la justification* et être damné s’il commet un péché mortel (fornication, ivresse, regarder de la pornographie, etc.), *et meurt dans cet état.*

À la lumière de ces passages, les protestants font face un problème. Si tous ceux qui commettent des péchés mortels perdent leur justification, les protestants de la « foi-seule » devrait alors dire qu’aucun vrai croyant ne commet de péchés mortels. Mais comme nous le verrons, cette réponse ne résout rien. Il y a des millions de supposés « chrétiens » qui disent avoir été « sauvés » par la foi en Jésus. Un nombre incalculable d’entre eux se saoulent, fornicent, trichent, volent, etc. En d’autres termes, ces gens commettent des péchés mortels manifestes qui, selon la Bible, détruisent l’état de justification.

Puisque la Bible dit clairement que les péchés mortels détruisent la justification, les protestants de la « foi-seule » sont contraints de dire que tous ces « croyants » qui commettent des péchés mortels, ne sont pas de vrais croyants. Ils doivent donc admettre que l’« assurance » de justification/du salut, que ces personnes croyaient posséder par « *la foi-seule,* » était une illusion, une tromperie. Selon eux, ils n’avaient pas *une vraie foi* « *salutaire,* » même s’ils croyaient l’avoir.

Mais cette réponse — qu’un « VRAI » croyant ne peut pas commettre les péchés mortels qui excluent du salut selon la Bible — est réfutée dans le verset ci-dessous. Il prouve que les gens qui avaient une véritable foi « salutaire, » et qui étaient justifiés, *pouvaient aussi commettre* des péchés mortels. S’ils le faisaient, ils perdraient leur justification.

Éphésiens 5 :5-8 prouve qu'il est possible que les vrais croyants commettent des péchés mortels et perdent leur salut pour de tels péchés ; démolissant ainsi l'idée de la justification par la foi seule et la sécurité éternelle.

Éph. 5 :5-8 - « Vous le savez bien en effet, **aucun être immoral, impur ou toujours désireux de posséder plus — c'est-à-dire idolâtre — n'a d'héritage dans le royaume de Christ et de Dieu.** Que personne ne vous trompe par des paroles sans fondement, car c'est pour cela que la colère de Dieu vient sur les hommes rebelles. **N'ayez donc aucune part avec eux**, car si autrefois vous étiez ténèbres, maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur. Conduisez-vous comme des enfants de lumière ! »

C'est un passage fascinant.

Saint Paul mentionne d'abord un certain nombre de péchés mortels, et affirme que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront point le royaume de Dieu ; les passages que nous avons déjà vus, Galates 5 et 1 Corinthiens 6 :9, disent la même chose. Là encore, la réponse protestante la plus courante à tout ceci (la seule possible en fait), est qu'aucun vrai croyant ne pourrait commettre de tels péchés détruisant l'état de justification.

Eh bien, le passage ci-dessus enseigne clairement que les croyants justifiés pourraient commettre ces péchés graves. Saint Paul les avertit dans Éphésiens 5 :7 quand il dit « **N'ayez donc aucune part avec eux** » ! Par conséquent, les croyants pourraient avoir part avec les pécheurs mortels ! Et pour ceux qui doutent encore que celui-ci inclut les croyants authentiques dans cet avertissement, **il en parle comme ceux qui sont maintenant « lumière dans le Seigneur »** (vrais croyants).

De ce fait, ceux qui sont « lumière dans le Seigneur » pourraient aussi bien « avoir part » avec les pécheurs mortels, qu'avec les péchés mortels qui détruisent la justification. Cela réfute sans aucun doute la justification par la foi seule et le « une fois sauvé, toujours sauvé. » Que personne ne vous séduise par de vains discours, telle que « la justification par la foi seule » !

Les hommes peuvent suivre la voie de Jésus mais s'en détourner par la suite et être vaincus

2 Pierre 2 :20-22 - « En effet **si, après avoir échappé aux souillures du monde par la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-**

Christ, ils se laissent reprendre et dominer par elles, leur dernière condition est pire que la première. Il aurait mieux valu pour eux ne pas connaître la voie de la justice plutôt que de la connaître et de se détourner ensuite du saint commandement qui leur avait été donné. Il leur est arrivé ce que disent avec raison les proverbes : Le chien est **retourné** à ce qu'il avait vomi et : **La truie à peine lavée s'est vautrée dans le borbier.** »

Ce verset indique que les personnes justifiées peuvent perdre leurs justifications par les péchés. Il prouve clairement l'enseignement catholique. Certains pourraient essayer de faire valoir qu'il parle tout simplement de gens ayant entendu parler de l'Évangile, non pas de ceux qui y croyaient *vraiment*. Mais ça ne tient pas la route. Le verset dit que les gens ont connu « *la voie de la justice,* » et ont « *échappés aux souillures du monde.* » On n'échappe pas aux souillures du monde en ne faisant qu'écouter les paroles de l'Évangile.

Son langage décrit quelqu'un marchant le long de la voie justifiée, et qui ensuite, s'en détourne. Voilà pourquoi 2 Pierre 2 :23 compare un tel homme à une truie qui a été **lavée** (c.-à-d., justifiée), et qui retourne ensuite dans la boue ! Cela explique aussi pourquoi, plus tôt dans le même chapitre, on trouve une référence aux anges qui péchèrent et perdirent leur justification. Saint Pierre faisait vraiment passer le message.

Les anges, une fois justifiés, perdirent leur justification par le péché

2 Pierre 2 :4 - « ... Dieu n'a pas épargné les anges qui ont péché, mais il les a précipités et enchaînés dans l'abîme, là où règnent les ténèbres, pour qu'ils y soient gardés en vue du jugement. »

Les anges furent créés dans la justification ; mais ils péchèrent mortellement, perdirent leur justification et furent jetés en Enfer. Ces passages contredisent complètement la vue des protestants sur la justification.

Dieu est l'auteur d'un salut éternel pour tous ceux qui lui « obéissent

»

Héb. 5 :9 - « Et parfaitement qualifié, il [Jésus] est devenu **pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel.** »

Ce n'est pas par la foi seule.

Les croyants peuvent chuter — point final !

Héb. 6 :4-6 - « En effet, **ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté au don céleste, qui ont eu part au Saint-Esprit, qui ont goûté à la bonne parole de Dieu et aux puissances du monde à venir, et qui pourtant sont tombés, il est impossible de les amener une nouvelle fois à changer d'attitude**, puisqu'ils crucifient de nouveau pour eux-mêmes le Fils de Dieu et le déshonorent publiquement. »

Ce passage montre clairement que des croyants, « qui ont eu part au Saint-Esprit, » peuvent tomber de l'état de justification. La référence disant qu'il est « impossible » d'amener une nouvelle fois de telles personnes à cet état, se réfère à la grâce originelle du Baptême, de laquelle ils furent d'abord lavés du péché. Ils ne peuvent pas être baptisés à nouveau, même si toutefois les péchés graves peuvent être pardonnés dans la Confession (Jean 20 :23). Ce passage oblitère — démolit totalement — la théologie protestante « une fois sauvé, toujours sauvé. »

Les croyants peuvent être damnés pour leurs péchés après avoir appris la vérité - réfutant ainsi la foi seule !

Héb. 10 :26-27 - « En effet, **si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une terrible attente du jugement et l'ardeur du feu** qui dévorera les adversaires de Dieu. »

Dans le même livre, et dans le même style d'avertissement qu'Hébreux 6 :4-6, ce passage dit que ceux qui ont la foi — saint Paul utilise « *nous* » — peuvent perdre le salut en résultat de péchés délibérés.

Sans la sainteté, personne ne verra le Seigneur

Héb. 12 :14 - « Recherchez la paix avec tous et la progression dans **la sainteté : sans elle, personne ne verra le Seigneur.** »

Ce verset enseigne que la justification nécessaire pour se sauver est une sanctification : une véritable sainteté possédée par la personne. Ceci ne veut pas dire, comme l'affirment les protestants, que la justice du Christ puisse être appliquée à quelqu'un, même si celui-ci est intérieurement impie.

Pour expliquer la vision protestante de l'homme justifié, Martin Luther disait qu'un homme justifié est comme un monticule de bouse recouvert de neige. L'homme demeure pécheur et inique à l'intérieur ; mais dès qu'il croit, la justice du Christ lui est appliquée comme couverture ou armure. Selon la doctrine protestante, cela permet à une personne sale et inique d'être sauvée ; même si elle n'est pas sanctifiée et qu'elle reste intérieurement une bouse de péché.

On peut voir en quoi cette croyance contredit l'enseignement de la Bible ; un homme justifié n'est vraiment saint que par la grâce de Dieu. Il est sanctifié et changé intérieurement ; il doit posséder cette sainteté intérieure pour voir le Seigneur.

Il convient également de souligner que ce que Dieu dit se produit. S'Il déclare que telle personne est juste, c'est parce que cette personne est véritablement juste ; non pas faussement ou artificiellement juste.

La parabole du semeur : Les hommes peuvent croire pendant un moment et ensuite trébucher

Mat. 13 :18-22 - « Vous donc, écoutez ce que signifie la parabole du semeur. Lorsqu'un homme entend la parole du royaume et ne la comprend pas, le mauvais vient et enlève ce qui a été semé dans son cœur : cet homme est celui qui a reçu la semence le long du chemin. Celui qui a reçu la semence dans le sol pierreux, c'est celui qui entend la parole et l'accepte aussitôt avec joie ; mais il n'a pas de racines en lui-même, **il est l'homme d'un moment** et, dès que surviennent les difficultés ou la persécution à cause de la parole, il trébuche. Celui qui a reçu la semence parmi les ronces, c'est celui qui entend la parole, mais les préoccupations de ce monde et l'attrait trompeur des richesses étouffent cette parole et la rendent infructueuse. »

Nous voyons ici que le croyant d' « un moment » peut trébucher. Ces faits sont encore plus clairement mis en évidence dans les versions de Marc et de Luc.

Marc 4 :17 - « Mais ils n'ont pas de racines en eux-mêmes, **ils sont les hommes d'un moment** et, dès que surviennent les difficultés ou la persécution à cause de la parole, ils trébuchent. »

Luc 8 :13 - « Ceux qui sont sur le sol pierreux, ce sont ceux qui, lorsqu'ils entendent la parole, l'acceptent avec joie ; mais ils n'ont pas de racine, **ils croient pour un temps et abandonnent au moment de l'épreuve.** »

Jésus dit clairement dans Luc 8 :13 que ces gens « *croient pour un temps.* » Les protestants diront peut être que les paroles de Jésus font référence à des gens qui ne croient pas vraiment. On ne peut pas dire cela, car Jésus Lui-même dit que ceux-ci croient pour un temps !

Toute cette parabole réfute la fausse vue protestante de la justification. Elle enseigne non seulement qu'on peut croire un moment et ensuite trébucher, mais en plus que **les péchés, les tentations, les préoccupations du monde, les efforts pour surmonter les embûches du monde et ses soucis (Mat. 13 :22), font tous partie de la justification et du salut d'une personne.** C'est une confirmation frappante de l'enseignement catholique sur la justification et une réfutation frappante de la position protestante.

Luc 8 :15 – « Ce qui est tombé dans la bonne terre, ce sont ceux qui ont entendu la parole avec un cœur honnête et bon, **la retiennent** et portent du fruit avec **persévérance.** »

Ceux qui portent du fruit pour la vie éternelle sont ceux qui écoutent la parole et « *la retiennent* ; » la mettent en pratique.

La parabole des sacs d'argent : si vous ne produisez pas des choses pour Dieu, vous serez damnés — la justification par la « foi seule » ne tient pas le coup

La parabole des Talents réfute complètement la vue protestante sur la justification par la foi seule.

Mat. 25 :15-30 - « Il donna cinq sacs d'argent à l'un, deux à l'autre et un au troisième, à chacun selon sa capacité, puis il partit aussitôt. Celui qui avait reçu les cinq sacs d'argent s'en alla travailler avec eux et gagna cinq autres sacs d'argent. **De même, celui qui avait reçu les deux sacs d'argent en gagna deux autres. Celui qui n'en avait reçu qu'un alla creuser un trou dans la terre et cacha l'argent de son maître.** Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint et leur fit rendre des comptes. Celui qui avait reçu les cinq sacs d'argent s'approcha, en apporta cinq autres et dit : Seigneur, tu m'as remis cinq sacs d'argent. En voici cinq autres que j'ai gagnés. Son maître lui dit : C'est bien, bon et fidèle serviteur ; tu as été fidèle en peu de chose, je te confierai beaucoup. Viens partager la joie de ton maître. Celui qui avait reçu les deux sacs d'argent s'approcha aussi et dit : Seigneur, tu m'as remis deux sacs d'argent. En voici deux autres que j'ai gagnés. Son maître lui dit : C'est bien, bon et fidèle serviteur ; tu

as été fidèle en peu de chose, je te confierai beaucoup. Viens partager la joie de ton maître. **Celui qui n'avait reçu qu'un sac d'argent s'approcha ensuite et dit : Seigneur, je savais que tu es un homme dur : tu moissonnes où tu n'as pas semé et tu récoltes où tu n'as pas planté. J'ai eu peur et je suis allé cacher ton sac d'argent dans la terre. Le voici, prends ce qui est à toi. Son maître lui répondit : Serviteur mauvais et paresseux, tu savais que je moissonne où je n'ai pas semé et que je récolte où je n'ai pas planté. Il te fallait donc remettre mon argent aux banquiers et à mon retour j'aurais retiré ce qui est à moi avec un intérêt. Prenez-lui donc le sac d'argent et donnez-le à celui qui a les dix sacs d'argent. En effet, on donnera à celui qui a et il sera dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas on enlèvera même ce qu'il a. Quant au serviteur inutile, jetez-le dans les ténèbres extérieures : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. »**

Dans cette parabole, nous voyons que l'individu est condamné pour paresse et défaut de faire des choses avec le sac d'argent qu'il a reçu ; parce qu'il n'a pas œuvré à acquérir plus de sacs d'argent avec son sac d'argent ! Cette parabole contredit complètement la justification par la foi seule.

Ce qui est très intéressant, c'est que nous lisons que le Seigneur moissonne où il n'a pas semé. En d'autres termes, le Seigneur s'attend à ce que nous faisons et produisons, par sa grâce, nos propres œuvres. Si nous ne coopérons pas avec sa grâce, pour produire de telles œuvres — et que nous ne sommes pas en mesure de Lui présenter de telles œuvres surnaturelles au Jugement — nous serons jetés en Enfer. Cette parabole confirme l'enseignement catholique sur les œuvres, tout en réfutant complètement la vision protestante.

Jésus traitera chacun conformément à sa manière d'agir

Mat. 16 :27 - « En effet, le Fils de l'homme va venir dans la gloire de son Père, avec ses anges, et alors **il traitera chacun conformément à sa manière d'agir.** »

Nous verrons que le même enseignement se trouve dans les livres Romains et Apocalypse.

Jésus jettera en Enfer ceux qui commettent le mal

Mat. 13 :41-42 - « Le Fils de l'homme enverra ses anges ; ils arracheront de son royaume tous les pièges **et ceux qui commettent le mal, et ils les jetteront dans la fournaise de feu** où il y aura des pleurs et des grincements de dents. »

Dieu condamnera des gens à l'Enfer selon qu'ils commettent le mal.

Chacun sera récompensé ou puni, selon ce qu'il aura fait dans son corps

2 Cor. 5 :9-10 - « C'est aussi pour cela que **nous nous efforçons de lui être agréables**, soit que nous vivions dans ce corps, soit que nous le quittons. **En effet, il nous faudra tous comparaître devant le tribunal de Christ afin que chacun reçoive le salaire de ce qu'il aura fait, bien ou mal, alors qu'il était dans son corps.** »

Nous lisons qu'on doit s'efforcer/œuvrer pour être accepté par le Christ. De plus, nous voyons que les hommes recevront dans l'autre monde soit une récompense, soit une punition, selon « le bien ou le mal » qu'ils auront fait dans le corps. Les choses produites par un homme (ses actes) sont donc des parties prenantes de son salut ou de sa damnation.

Quelqu'un pourrait avoir la foi toute entière et pourtant sans que cela lui profite

1 Cor. 13 :1-2 - « Si je parle les langues des hommes, et même celles des anges, mais que je n'ai pas l'amour, je suis un cuivre qui résonne ou une cymbale qui retentit. Si j'ai le don de prophétie, la compréhension de tous les mystères et toute la connaissance, **si j'ai même toute la foi jusqu'à transporter des montagnes, mais que je n'ai pas l'amour, je ne suis rien.** »

Selon la doctrine protestante, *la foi seule* accorde le salut. Ainsi, une personne qui a toute la foi serait sauvée. Mais la Bible enseigne autrement : on pourrait avoir toute la foi mais ne rien en profiter. La justification ne s'obtient pas par la foi seule.

Que faut-il faire pour être sauvé? Jésus dit de respecter les commandements ; non pas simplement croire

Mat. 19 :16, 21 - « Un homme s'approcha et dit à Jésus : Bon Maître, que dois-je faire de bon pour avoir la vie éternelle? Il lui répondit : Pourquoi m'appelles-tu bon? Personne n'est bon, si ce n'est Dieu seul. **Si tu veux entrer dans la vie, respecte les commandements...** Puis viens et suis-moi. »

Quand cet homme pose la question de ce qu'il doit faire pour être sauvé, Jésus lui répond qu'il doit respecter les commandements, et le suivre.

Il est difficile à un riche d'entrer dans le Royaume des Cieux

Mat. 19 :23-24 - « Jésus dit à ses disciples : Je vous le dis en vérité, **il est difficile à un riche d'entrer dans le royaume des cieux.** Je vous le dis encore, il est plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu. »

Nous voyons ici que ce qu'on fait de notre argent affectera notre salut.

Jésus dit de veiller, de peur qu'Il n'arrive quand on ne fait pas ce qu'on doit faire et qu'on commet le péché

Marc 13 :35, 37 - « Restez donc vigilants, car vous ne savez pas quand viendra le maître de la maison... Qu'il ne vous trouve pas endormis quand il arrivera tout à coup! Ce que je vous dis, je le dis à tous : Restez vigilants. »

La version de cette parabole dans l'Évangile de Luc fait ressortir encore plus clairement la nécessité des œuvres et de faire des choses pour le salut :

Luc 12 :38,43 - « Qu'il arrive au milieu ou vers la fin de la nuit, heureux sont ces serviteurs, s'il les trouve éveillés! ... **Heureux le serviteur que son maître, à son arrivée, trouvera occupé à son travail!** »

Ce qui suit est un autre passage intéressant sur ce point, dans Luc 21 :

Luc 21 : 34-36 - « **Faites bien attention à vous-mêmes, de peur que votre cœur ne devienne insensible, au milieu des excès du manger et du boire et des soucis de la vie, et que ce jour ne fonde sur vous à**

l'improviste. En effet, il s'abattra comme un piège sur tous les habitants de la terre. **Restez donc en éveil, priez en tout temps, afin d'avoir la force d'échapper à tous ces événements à venir** et de vous présenter debout devant le Fils de l'homme. »

Nous voyons qu'échouer à faire des choses — échouer à éviter des péchés, tels que les excès du manger (intempérance ou gourmandise) et l'ivresse, peuvent coûter le salut. Cela devrait nous montrer encore que la justification par la foi seule est complètement contraire et étrangère au vrai Évangile.

Celui qui voudra sauver sa vie la perdra

Luc 9 :24 - « Car celui **qui voudra sauver sa vie la perdra, mais celui qui la perdra** à cause de moi la sauvera. »

Donc ce que l'on FAIT — en abandonnant les choses pécheresses qu'offre le monde dans cette vie — déterminera si on sera sauvé ou non. Ce n'est évidemment pas par la foi seule.

Vous devez porter votre croix pour être son disciple

Luc 14 :27, 33 - « Celui **qui ne porte pas sa croix** et ne me suit pas ne peut pas être mon disciple... Ainsi donc aucun de vous, à moins de renoncer à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple. »

On n'atteint pas le salut par la foi seule en Jésus, mais en portant sa croix, et en priorisant tout ce qu'on possède, faisant du salut dans la religion de Jésus-Christ la première et absolue priorité.

On doit garder la parole de Jésus pour ne pas mourir

Jean 8 :51 – « En vérité, en vérité, je vous le dis, **si quelqu'un garde ma parole**, il ne mourra jamais. »

Ceux qui ne croient pas uniquement, mais gardent Sa parole, ne mourront jamais.

Seuls ceux qui pardonnent sont pardonnés

Mat. 6 :14 – « Si vous pardonnez aux hommes leurs fautes, votre Père céleste vous pardonnera aussi. »

On n'est pardonné que si l'on pardonne. Ce n'est pas par la foi seule.

Les hommes sont justifiés et condamnés par leurs paroles, pas juste selon qu'ils croient ou non

Mat. 12 :36-37 - « Je vous le dis : le jour du jugement, les hommes rendront compte de toute parole inutile qu'ils auront prononcée. En effet, d'après tes paroles tu seras déclaré juste et d'après tes paroles tu seras condamné. »

Mais je pensais que les protestants disaient que la justification se faisait par la foi seule? Non, car en plus du fait que vous croyiez ou non, vos paroles, vos actes et vos œuvres vous justifieront ou vous condamneront. L'homme devra rendre compte de tous ses actes et de toutes ses paroles le Jour du Jugement. Une parabole similaire est donnée dans Luc 19.

Simon le Magicien crut pour un temps ; puis il tomba

Dans Actes 8, on lit ceci à propos de Simon le Magicien :

Actes 8-13 - « Simon lui-même crut aussi et, après avoir été baptisé... »

Mais, tout juste un verset plus loin, nous découvrons qu'il tomba dans un grave péché :

Actes 8 :18-21 - « Voyant que l'Esprit [Saint] était donné lorsque les apôtres posaient les mains sur les gens, Simon leur offrit de l'argent en disant : Accordez-moi aussi ce pouvoir afin que celui sur lequel je poserai les mains reçoive le Saint-Esprit. Mais Pierre lui dit : **Que ton argent soit perdu avec toi**, puisque tu as cru que le don de Dieu s'achète à prix d'argent ! Tu n'as ni part ni héritage dans cette affaire, **car ton cœur n'est pas droit devant Dieu.** »

Félix fut effrayé quand Paul lui prêcha l'Évangile et la chasteté ; c'est évidemment parce qu'on doit éviter l'impureté pour être sauvé.

Dans Actes 24, on trouve un autre passage pertinent à ce sujet.

Actes 24 :25 – « Mais lorsque Paul discuta de la justice, de la maîtrise de soi et du jugement à venir, **Félix fut effrayé et lui dit** : Retire-toi pour le moment. Quand j'en trouverai l'occasion, je te rappellerai. »

La version catholique de ce verset (Bible Vigouroux) se lit ainsi :

« Mais Paul discourant sur la justice, la chasteté, et le jugement futur, Félix effrayé, répondit : Quant à présent, retire-toi ; je te manderai en temps opportun. »

Félix fut terrifié quand Paul parla de l'enseignement de l'Évangile sur la chasteté ; c'est évidemment parce que Paul l'informait que ces péchés excluaient une personne du Ciel. Félix fut terrifié car Paul ne lui prêchait pas le faux Évangile de la justification par la foi seule.

Mettez en œuvre votre salut avec crainte et profond respect

Philip. 2 :12 – « Ainsi, mes bien-aimés, vous qui avez toujours obéi, non seulement quand j'étais présent, mais bien plus encore maintenant que je suis absent, **mettez en œuvre votre salut avec crainte et profond respect.** »

Œuvrer pour son salut « avec crainte et profond respect, » c'est de toute évidence parce qu'on peut perdre son salut à tout moment à cause d'un seul péché mortel.

L'épître aux Romains indique clairement que les actes ont leur rôle dans la justification et le salut

[Pour voir une réfutation de l'objection sur Romains 3 :28 et contre la phrase « *les œuvres de la Loi* » — une fausse idée protestante — voir la fin de ce chapitre.]

La théologie protestante, qui dit que l'homme est justifié par la foi seule, est contredite au début de l'épître aux Romains, par la discussion de Paul au chapitre 2, sur la manière dont les gens seront condamnés par ce qu'ils font. Elle est également contredite lorsque Paul dit aux Romains que Dieu rendra à chacun selon ses ŒUVRES, et

que la vie éternelle n'est que pour ceux qui œuvrent au bien.

Il est très intéressant que ces passages apparaissent au début de Romains. C'est un plan de Dieu pour écarter tout malentendu sur la nécessité, pour le salut, de faire des choses et fuir les péchés ; malentendus qui peuvent surgir suite à de mauvaises interprétations hérétiques de passages ultérieurs, qui furent écrits pour appuyer le fait que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de l'Ancienne Loi.

Rom. 2 :2-3 - « ... le jugement de Dieu contre ceux qui agissent ainsi est conforme à la vérité. Et penses-tu, toi qui juges les auteurs de tels actes **et qui les fais aussi, que tu échapperas au jugement de Dieu ?** »

De quoi parle-t-il... ? À la fin du chapitre 1, il donne une liste de péchés mortels, incluant la cupidité, la méchanceté, l'impiété, etc.

Rom. 2 :5-6 – « ... le jour où Dieu révélera sa colère et son juste jugement. **Il traitera chacun conformément à ses actes.** »

Dieu rendra à chacun conformément à ses œuvres et ses actes ; non conformément à la foi seule. Saint Paul continue :

La vie éternelle est pour les croyants qui persévèrent à faire le bien

Rom. 2 :7- « À ceux **qui, par leur persévérance à faire le bien**, recherchent l'honneur, la gloire et l'incorruptibilité, **il donnera la vie éternelle.** »

La mort éternelle est pour ceux qui rejettent la vérité et font le mal

Rom. 2 :8-10 - « Mais il réserve son indignation et sa colère à **ceux qui**, par esprit de révolte, **rejetent la vérité** et obéissent à l'injustice. La détresse et l'angoisse atteindront tout être humain **qui fait le mal**, le Juif d'abord, mais aussi le non-Juif. **La gloire, l'honneur** et la paix seront **pour tout homme qui fait le bien**, le Juif d'abord, mais aussi le non-Juif. »

La vie éternelle est donnée à ceux qui croient vraiment et font ce qui est bien. La mort éternelle est pour tout homme, même croyant, qui fait le mal ou commet un péché mortel et meurt dans cet état. Ce n'est pas par la foi seule.

Le Saint-Esprit est déversé dans le cœur des justifiées : la sanctification intérieure

Rom. 5 :5 - « Or cette espérance ne trompe pas, parce que **l'amour de Dieu est déversé dans notre cœur par le Saint-Esprit qui nous a été donné.** »

Ici, nous voyons que pour ceux qui sont justifiés, l'amour de Dieu est déversé dans les cœurs. C'est la croyance catholique sur la justification : les justifiés sont vraiment sanctifiés intérieurement.

Si les croyants vivent selon la chair, ils mourront éternellement

Segond 21, Rom. 8 :12-13 - « Ainsi donc, **frères et sœurs**, nous avons une dette, mais pas envers notre nature propre pour nous conformer à ses exigences. **Si vous vivez en vous conformant à votre nature propre [la chair], vous allez mourir**, mais si par l'Esprit vous faites mourir les manières d'agir du corps, vous vivrez. »

Segond 1979, Rom. 8 :12-13 - « Ainsi donc, frères, nous ne sommes point redevables à la chair, pour vivre selon la chair. **Si vous vivez selon la chair, vous mourrez** ; mais si par l'Esprit vous faites mourir les actions du corps, vous vivrez. »

S'adressant aux « frères, » c'est-à-dire aux croyants, il dit que s'ils commettent de graves péchés de la chair, alors ils mourront éternellement ; ils seront damnés. Ceci contredit totalement la justification par la foi seule.

Si les croyants ne continuent pas dans la bonté, ils seront retranchés

Dans Romains chapitre 11, on tombe sur un verset qui dévaste la théologie protestante.

Rom. 11 :20-22 - « C'est vrai. Elles ont été retranchées à cause de leur incrédulité et toi, c'est par la foi que tu subsistes. Ne fais pas preuve d'orgueil, mais aie de la crainte, car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, il ne t'épargnera pas non plus. Considère donc la bonté et la sévérité de Dieu : sévérité envers ceux qui sont tombés **et bonté envers toi, si tu demeures dans sa bonté ; autrement, toi aussi tu seras retranché.** »

Romains 11 dit clairement que les juifs sont rejetés à cause de leur incrédulité. Et puis au verset 22, saint Paul avertit les croyants chrétiens, en leur disant qu'ils seront également « retranchés, » à moins qu'ils ne demeurent dans la bonté ; **ce qui détruit les croyances en la justification par la foi seule et « une fois sauvé, toujours sauvé. »**

Un croyant qui prend l'Eucharistie indignement mange et boit sa propre damnation

1 Cor. 11 :28-29 - « Que chacun donc s'examine lui-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe, car **celui qui mange et boit indignement, sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit un jugement contre lui-même.** »

Saint Paul indique que ceux qui prennent l'Eucharistie indignement sont coupables du péché grave contre le Corps et le Sang du Seigneur. Ils boivent leur propre damnation. Il parle aux croyants, bien sûr, comme il l'indiquait clairement dans 1 Corinthiens 5 :12. C'est également clair du fait que seuls des croyants participeraient au sacrement de l'Eucharistie. Évidemment, donc, les croyants peuvent être damnés pour des péchés graves, telle que recevoir de façon sacrilège l'Eucharistie. Ce passage réfute l'idée protestante de la Justification par la foi seule et confirme l'enseignement catholique.

1 Cor. 7 détruit la justification par la foi seule en enseignant qu'il vaut mieux pour certains croyants se marier plutôt que brûler

Saint Paul dit clairement dans 1 Corinthiens qu'il traite des problèmes pouvant s'abattre au sein de l'Église.

1 Cor. 5 :12-13 – « **Est-ce à moi, en effet, de juger les gens de l'extérieur? N'est-ce pas ceux de l'intérieur que vous devez juger?** Les gens de l'extérieur, Dieu les jugera. Chassez le méchant du milieu de vous. »

Cela devient très important dans le chapitre 7.

Segond 1979, 1 Cor. 7 :1-9 - « Pour ce qui concerne les choses au sujet desquelles vous m'avez écrit, je pense qu'**il est bon pour l'homme de ne point toucher de femme.** Toutefois, **pour éviter la débauche** [la fornication], que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari.

Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et que la femme agisse de même envers son mari. Ce n'est pas la femme qui dispose de son corps, c'est son mari. De même, ce n'est pas le mari qui dispose de son corps, c'est sa femme. Ne vous privez point l'un de l'autre, si ce n'est d'un commun accord pour un temps, afin de vaquer à la prière ; puis retournez ensemble, de peur que Satan ne vous tente en raison de votre manque de maîtrise. Je dis cela par condescendance, je n'en fais pas un ordre. **Je voudrais que tous les hommes soient comme moi** ; mais chacun tient de Dieu un don particulier, l'un d'une manière, l'autre d'une autre. **À ceux qui ne sont pas mariés et aux veuves, je dis qu'il leur est bon de rester comme moi. Mais s'ils manquent de maîtrise d'eux-mêmes, qu'ils se marient ; car il vaut mieux se marier que de brûler.** » [2]

Il y a dans ce passage, un certain nombre de choses extrêmement importantes. Premièrement, on voit l'enseignement clair et répété que le célibat est un état supérieur à l'état matrimonial. Cela confirme l'enseignement catholique. L'Église catholique enseigne que l'état matrimonial n'est certes pas un mauvais état, mais qu'il est inférieur à l'état de célibat. Jésus enseigne la même chose dans Matthieu 19 :12, mais Il dit que tous ne peuvent pas donner leur vie entière à Dieu. Cet enseignement biblique sur le célibat explique pourquoi, dans l'Église catholique, les religieux et les prêtres du Rite romain font vœu de célibat.

Tournons-nous maintenant vers le point majeur concernant l'idée protestante sur la justification par la foi seule. Nous venons d'établir que dans 1 Corinthiens 5 :12, saint Paul est clair : il s'adresse à des croyants. Ce faisant, saint Paul affirme qu'il « **vaut mieux se marier que de brûler.** » (1 Cor.7 :9) ; indiquant clairement que même des vrais croyants qui tombent dans de graves péchés, peuvent perdre leurs justifications et brûler en enfer. Il leur fait cet avertissement, car il est évident que certains parmi eux succomberaient à des péchés mortels de la chair s'ils ne se mariaient pas. Ceci réfute complètement la religion protestante et confirme l'enseignement catholique sur la justification.

La sanctification et la justification arrivent au même moment

1 Cor. 6 :11 - « Et c'est là ce que vous étiez, certains d'entre vous. Mais **vous avez été lavés, mais vous avez été déclarés saints**, mais vous avez été déclarés justes au nom du Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu. »

Ce verset parle de ceux qui ont été justifiés. Il mentionne que ceux-ci sont « déclarés saints » avant d'avoir été justifiés ; prouvant ainsi que la sanctification et la justifi-

cation arrivent en même temps. Ceci contredit la croyance protestante sur la justification, qui est que la sanctification et la justification ne sont pas une seule et même chose. Les protestants soutiennent que l'homme est déclaré justifié, mais reste intérieurement non-sanctifié.

Le Ciel n'est que pour les vainqueurs

Apo. 2 :7 - « Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Églises : **Au vainqueur** je donnerai à manger du fruit de l'arbre de vie, qui est dans le paradis de Dieu. »

La Bible dit que ceux qui vaincront iront au Ciel. Le passage traite des croyants, comme ceci est explicite au chapitre 2, verset 10. Il est donc faux de dire que tous ceux qui croient sont forcément vainqueurs. Ceci réfute la justification par la foi seule. Ce thème est répété de nombreuses fois dans ce chapitre.

Il faut accomplir les œuvres de Jésus « jusqu'à la fin »

Apo. 2 :23-26 - « ... toutes les Églises reconnaîtront que je suis celui qui examine les reins et les cœurs, et **je traiterai chacun de vous conformément à ses œuvres...** ce que vous avez, tenez-le fermement jusqu'à ce que je vienne. **Au vainqueur, à celui qui accomplit mes œuvres jusqu'à la fin**, je donnerai autorité sur les nations. »

Ce verset parle de lui-même. Il réfute totalement la vue protestante.

Celui qui croit doit « tenir ferme » pour ne pas perdre sa couronne

Apo. 3 :11-12 – « **Je viens bientôt. Tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne.** Du vainqueur je ferai un pilier dans le temple de mon Dieu, et il n'en sortira plus jamais. »

Dans les chapitres 13 et 14 de l'Apocalypse, qui donnent un descriptif de la marque de la Bête, on lit que les gens qui recevront cette marque ne seront pas sauvés. Cela démontre que ce que vous faites déterminera si vous serez sauvé ou damné.

Les morts sont jugés selon leurs œuvres

Le chapitre 20 de l'Apocalypse traite du jugement final.

Apo. 20 :12-13 - « Je vis les morts, les grands et les petits, debout devant le trône. Des livres furent ouverts. Un autre livre fut aussi ouvert : le livre de vie. **Les morts furent jugés conformément à leurs œuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres.** La mer rendit les morts qu'elle contenait, la mort et le séjour des morts rendirent aussi leurs morts, et **chacun fut jugé conformément à sa manière d'agir.** »

Ce verset constitue une preuve absolue que la vue protestante sur la justification n'est pas biblique.

Apo. 22 :12 - « Voici, je viens bientôt et j'apporte avec moi ma récompense pour **traiter chacun conformément à son œuvre.** »

Apo. 21 :8 - « Quant aux lâches, aux incrédules, aux pécheurs, aux abominables, aux meurtriers, à ceux qui vivent dans l'immoralité sexuelle, aux sorciers, aux idolâtres et à tous les menteurs, leur part sera dans l'étang ardent de feu et de soufre. C'est la seconde mort. »

Apo. 22 :19 - « Et si quelqu'un enlève quelque chose aux paroles du livre de cette prophétie, Dieu enlèvera sa part de l'arbre de la vie et de la ville sainte décrits dans ce livre. »

Ces derniers versets prouvent que ce que vous faites peut vous exclure de salut.

Le juste sera sauvé avec peine

1 Pierre 4 :17-18 - « En effet, c'est le moment où le jugement commence, et il commence par la maison de Dieu. Or, si c'est par nous qu'il débute, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de Dieu? Et si le juste est sauvé avec peine, que deviendront l'impie et le pécheur? »

Il est dit que « le juste est sauvé avec peine. » Cela ne fait aucun doute que saint Pierre parle ici d'un homme justifié dans l'Église, car il traite ici du jugement qui commence par « la maison de Dieu, » qui est l'Église.

Il y a deux façons de comprendre ce verset ; tous deux contredisant les croyances en la *justification par la foi seule* et la sécurité éternelle. La première est que le juste sera sauvé avec peine, c'est-à-dire rarement ; car la plupart de ceux qui sont à un moment donné justifiés, chutent et ne persévèrent pas jusqu'à la fin. Ils deviennent (de graves) pécheurs. Cela coïncide avec la compréhension catholique traditionnelle : que même la plupart des catholiques sont perdus parce qu'ils ne se soucient pas ou ne

font pas ce qu'ils doivent pour se sauver. Par conséquent, ils perdent leur justification à un moment donné et meurent en état de péché mortel.

La seule interprétation possible qui pourrait être avancée est que « peine » signifie « avec difficulté » : qu'il est difficile pour un homme de se sauver. C'est-à-dire que l'homme juste doit fournir un grand effort pour être sauvé ; il n'est pas assuré de son propre salut par la foi seule ou un décret dès qu'il se met à croire.

Une femme est sauvée à travers sa descendance, si elle persévère dans la foi

1 Tim. 2 :15 - « **Cependant, elle [la femme] sera sauvée à travers sa descendance si elle persévère avec simplicité dans la foi, l'amour et la progression dans la sainteté.** »

Ceci oblitère la vision protestante de la justification et du salut, puisqu'il est indiqué que les personnes qui ont la foi peuvent la perdre, et qu'ils doivent persévérer dans la *sainteté* pour être sauvés. Ce n'est pas du tout surprenant qu'un protestant ayant tenté de répondre à ce verset lors d'un débat sur la justification n'ait pu trouver aucune réponse. Il a simplement dit que c'est « assez mystérieux. »

Par la grâce de Dieu, vous vous sauverez en agissant

1 Tim. 4 :16 - « **Veille sur toi-même et sur ton enseignement. Mets-y de la persévérance, car en agissant ainsi, tu te sauveras toi-même** ainsi que ceux qui t'écoutent. »

Nous voyons ici qu'on doit persévérer dans la foi pour se sauver. On pourrait par conséquent perdre la foi. Aussi, on lit que c'est en faisant des choses qu'on se sauve !

Ce verset est très important parce que certains protestants — qui prêchent la fausse doctrine de la justification par la foi seule — aiment montrer le contraste des vues catholiques et protestantes en ces termes : « *La vue protestante [ils disent] n'est rien d'autre que Jésus qui sauve l'homme et qui fait tout le travail ; mais la vision catholique, c'est l'homme qui fait le travail et qui se sauve.* » Évidemment, la vue catholique ne consiste pas à ce que l'homme se sauve lui-même, mais que Jésus sauve l'homme en rendant le salut possible. Sans Jésus, l'homme ne peut rien faire. Cependant, *un homme doit coopérer avec la grâce de Dieu.* S'il coopère, qu'il tire les avantages du salut que Jésus rendit possible, et qu'il fait les choses que Dieu demande, alors il se sauvera lui-même.

Dans le verset ci-dessus, nous voyons que la Bible enseigne la vue catholique ; il n'est pas question de « *Jésus fait tout sans la coopération humaine.* » En revanche, les œuvres et actes de l'homme (c.-à-d., ce que fait l'homme) déterminent clairement si l'on obtiendra le salut. Les protestants de la foi seule devraient condamner comme hérétique le verset ci-dessus.

Saint Paul se réjouit d'avoir gardé la foi, de toute évidence parce que les croyants peuvent la perdre

2 Tim. 4 :6-7 - « Pour ma part, en effet, je suis déjà comme sacrifié et le moment de mon départ approche. J'ai combattu le bon combat, j'ai terminé la course, **j'ai gardé la foi.** »

Alexandre le forgeron sera traité conformément à ses actes

2 Tim. 4 :14 - « Alexandre, le forgeron, m'a fait beaucoup de mal. **Le Seigneur le traitera conformément à ses actes.** »

Il faut endurer et résister à la tentation pour mériter la couronne de vie

Jac. 1 :12 - « **Heureux l'homme qui tient bon face à la tentation car, après avoir fait ses preuves, il recevra la couronne de la vie** que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment».

La Bible dit qu'il faut résister à la tentation et persévérer jusqu'à la fin pour avoir la vie éternelle.

Les péchés de luxure enfantent la mort éternelle — la foi seule n'est donc pas logique

Segond 1979, Jac. 1 :13-15 - « Que personne, lorsqu'il est tenté, ne dise : C'est Dieu qui me tente. Car Dieu ne peut être tenté par le mal, et il ne tente lui-même personne. **Mais chacun est tenté quand il est attiré et amorcé par sa propre convoitise.** Puis la convoitise, lorsqu'elle a conçu, **enfante le péché ; et le péché, étant consommé, produit la mort.** » ^[3]

Notez ici que si l'on consent à un péché de luxure (convoitise), cela provoque la mort. Jacques parle clairement de mort éternelle (damnation). Cela veut dire que l'homme n'est pas justifié par la foi seule.

Le deuxième chapitre de Jacques détruit totalement l'idée protestante de la justification par la foi seule et « *une fois sauvé, toujours sauvé.* » Martin Luther appelait le livre de Jacques « une épître de paille » et voulait le retirer de sa version de la Bible, avant que ses amis ne le persuadent du contraire, car cela aurait été un acte beaucoup trop radical (voir à ce propos à la fin de ce livre les opinions de Luther). Les versets suivants, qui rejettent la justification par la foi seule, expliquent pourquoi Luther critiquait ce livre de la Bible :

Jac. 2 :14 - « Mes frères et sœurs, **que sert-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres ? Cette foi peut-elle le sauver ?** »

Jac. 2 :17 - « Il en va de même pour la foi : si elle ne produit pas d'œuvres, elle est morte en elle-même. »

Jac. 2 :18 - « Mais quelqu'un dira : Toi, tu as la foi, et moi, j'ai les œuvres. Montre-moi ta foi sans les œuvres, et moi, c'est par mes œuvres que je te montrerai ma foi. »

Jac. 2 :19 - « Tu crois qu'il y a un seul Dieu ? Tu fais bien ; les démons aussi le croient, et ils tremblent. »

Jac. 2 :20 - « Veux-tu reconnaître, homme sans intelligence, que la foi sans les œuvres est morte ? »

Jac. 2 :21 - « Notre ancêtre Abraham n'a-t-il pas été considéré comme juste sur la base de ses actes, lorsqu'il a offert son fils Isaac sur l'autel ? »

Jac. 2 :22-23 - « Tu vois bien que sa foi agissait avec ses œuvres et que par les œuvres sa foi a été menée à la perfection. Ainsi s'est accompli ce que dit l'Écriture : Abraham eut confiance en Dieu et cela lui fut compté comme justice. Et il a été appelé ami de Dieu. »

Jac. 2 :24 - « Vous voyez donc que **l'homme est déclaré juste sur la base de ses actes, et pas seulement de la foi.** »

C'est le seul endroit dans toute la Bible où les mots « foi » et « seulement » sont mis ainsi côte à côte. La Bible dit que L'HOMME N'EST PAS JUSTIFIÉ PAR LA FOI SEULE ; MAIS PAR SES ACTES !

Objection : Qu'en est-il des passages disant que quiconque croit en Jésus sera sauvé ?

Réponse : Pour Jésus, croire en Lui jusqu'au salut signifie nécessairement suivre et garder Ses paroles et Ses commandements jusqu'à la fin. Ceci est prouvé dans le contexte, immédiat ou large, de chacun des passages où Jésus dit que ceux qui croient en Lui seront sauvés ; sans compter tous les autres passages venant d'être abordés.

Premier exemple : Jean 3 :16

Jean 3 :16 - « **En effet, Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse pas mais ait la vie éternelle.** »

On voit souvent dans les pays protestants ce verset collé sur des affiches sur les murs du métro, dans la rue, les stades et ailleurs. Les protestants croient que c'est le meilleur exemple, ou sinon l'un des meilleurs exemples, d'enseignement biblique disant que quiconque croit est sauvé par la foi seule. Mais, ce qu'ils ne vous disent pas, ou ce qu'ils ne parviennent pas à percevoir, c'est ce qui est déclaré dans les versets qui suivent immédiatement Jean 3 :16.

Jean 3 :17-20 - « Dieu, en effet, n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. Celui qui croit en lui n'est pas jugé, mais celui qui ne croit pas est déjà jugé... **Et voici quel est ce jugement** : la lumière est venue dans le monde et les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière **parce que leur manière d'agir était mauvaise**. En effet, **toute personne qui fait le mal déteste la lumière**, et elle ne vient pas à la lumière pour éviter **que ses actes soient dévoilés**. »

Il est fascinant de constater que dans le contexte même qui suit immédiatement Jean 3 :16, nous trouvons des références claires à une **condamnation contre les mauvaises manières d'agir**, pour les gens qui *font le mal* et pour les *actes jugés*. Il est donc évident que la foi dans le Fils unique de Dieu, qui accordera le salut, est une foi qui doit s'accompagner de la persévérance dans les bonnes actions et les bonnes œuvres. Pour Jésus, croire en Lui jusqu'au salut, c'est suivre et garder Ses paroles et Ses commandements, comme le démontrent tous les autres passages que nous avons vus. Le contexte prouve que Jean 3 :16 n'enseigne ni la justification par la foi seule ni la sécurité éternelle.

Deuxième exemple : Romains 10 - « Si tu reconnais publiquement de ta bouche... tu seras sauvé »

Romains 10 :9 est un autre verset que les protestants mettent en avant pour tenter de prouver le salut par la foi seule en Jésus.

Rom. 10 :8-10 - « ... La parole est tout près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur. Or cette parole est celle de la foi, que nous prêchons. Si tu reconnais publiquement de ta bouche que Jésus est le Seigneur et si tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité, tu seras sauvé.»

Une fois encore, le contexte nous montre que la compréhension protestante de ce passage est fautive. Ce que beaucoup de gens ne réalisent pas, c'est que le passage ci-dessus (Rom. 10 :8-10) est tiré de Deutéronome 30 :14 et les versets qui suivent. Si vous avez des notes de bas de pages dans votre Bible, elles vous indiqueront la référence à ce verset. Eh bien, Deutéronome 30 :14, et les versets qui suivent, parlent **DE LA NÉCESSITÉ DE FAIRE LES ŒUVRES DE DIEU ET DE RESPECTER LES COMMANDEMENTS.**

Deut. 30 :14-16 - « C'est une parole, au contraire, qui est tout près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur, afin que tu la mettes en pratique [cit. Rom. 10 :8]. Regarde ! **Je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bien, ou la mort et le mal.** En effet, je te prescris aujourd'hui d'aimer l'Éternel, ton Dieu, **de marcher dans ses voies et de respecter ses commandements, ses prescriptions** et ses règles **afin de vivre** et de te multiplier, afin que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans le pays dont tu vas entrer en possession. »

Cette référence à Deutéronome 30 :14 dans Romains 10 :8-10 montre que Paul et ses auditeurs comprenaient **que croire jusqu'au salut consiste à suivre, garder et faire** les œuvres nécessaires au salut. Il n'y a que comme cela qu'un croyant « vit » et a le salut. La vue protestante de la justification n'est qu'une incompréhension totale de l'Écriture, comme le montre encore le contexte complet de ce passage.

Troisième exemple : Jean 5 :24

Quand ils se fixent sur ce qui suit, certains protestants pensent que tous les croyants sont assurés du salut.

Jean 5 :24 – « ... En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma

parole et qui croit à celui qui m'a envoyé a la vie éternelle; il ne vient pas en jugement, mais il est passé de la mort à la vie. »

Mais juste quelques versets plus loin, à partir de Jean 5 :28, Jésus dit ceci :

Jean 5 :28-29 - « Ne vous en étonnez pas, car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront sa voix et en sortiront : **ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, mais ceux qui auront fait le mal ressusciteront pour le jugement.** »

Là encore, nous voyons que les gens seront condamnés selon ce qu'ils auront fait; pas seulement selon ce qu'ils auront cru. Invariablement, pour Jésus, croire jusqu'au salut équivaut à suivre, garder Ses commandements et faire les œuvres nécessaires au salut.

Quatrième exemple : Jean 6 :47

Jean 6 :47 - « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit [en moi] a la vie éternelle. »

Certains protestants aiment citer ce passage lors de débats sur la justification par la foi seule. Mais ceci est facilement réfuté par le contexte entier de Jean 6. Presque tout le chapitre traite non seulement de la manière de croire pour le salut, mais aussi de manger la chair du Fils de l'homme pour être sauvé. Par conséquent, ce n'est pas par la foi seule. Même si nous en parlons de façon plus détaillée dans le chapitre sur l'Eucharistie, cet exemple nous permet de voir une fois de plus que le contexte élargi réfute une incompréhension protestante.

Jean 6 :53-54 - « Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez pas le corps du Fils de l'homme et si vous ne buvez pas son sang, vous n'avez pas la vie en vous-mêmes. Celui qui mange mon corps et qui boit mon sang a la vie éternelle, et moi, je le ressusciterai le dernier jour. »

Que dire d'Éphésiens 2 :8-9 : « c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi... pas par les œuvres » ?

Les non-catholiques citent fréquemment le verset suivant pour tenter de prouver que l'homme est sauvé par la foi seule.

Éph. 2 :8-9 - « En effet, c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est pas par les œuvres, afin que personne ne puisse se vanter. »

Cet argument échoue tout autant. Comme je vais le montrer, cet argument échoue parce que ce verset parle spécifiquement de la grâce initiale de recevoir le baptême d'eau. Le baptême d'eau n'est pas une œuvre *venant de nous-mêmes*, mais un sacrement institué par Dieu. Aucune œuvre que vous puissiez faire ne peut se substituer à la puissance du baptême d'eau. On dit qu'il « sauve » car il enlève le péché originel de l'homme et le met dans l'état initial de la justification. La preuve qu'Éphésiens 2 :8-9 fait allusion au baptême d'eau apparaît quand on compare le passage à Tite 3 :5, puis à 1 Pierre 3 :20-21.

Regardez ça :

Éph. 2 :8-9 - « En effet, c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi . Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est pas par les œuvres , afin que personne ne puisse se vanter. »	Tite 3 :5 – « Il nous a sauvés . Et il ne l'a pas fait à cause des actes de justice que nous aurions pu accomplir, mais conformément à sa compassion, à travers le bain de la nouvelle naissance et le renouvellement du Saint-Esprit.»
--	---

Remarquez que les deux passages sont extrêmement similaires. Ils parlent de la même chose, et mentionnent tous deux le fait d'être sauvé, mais non par les œuvres que nous aurions pu accomplir. Éphésiens 2 :8-9 le décrit comme le fait d'être sauvé « par le moyen de la foi ; » Tite 3 :5 le décrit comme le fait d'être sauvé « à travers le bain de la nouvelle naissance et le renouvellement du Saint-Esprit. »

Tite 3 :5 fait sans aucun doute allusion au baptême d'eau, ce qu'admettaient même Jean Calvin et Martin Luther. Éphésiens 2 :8-9 parle aussi du baptême d'eau ; il ne fait que l'appeler « foi, » car accepter le Baptême c'est se soumettre et s'unir à la foi, comme le dit clairement Jésus dans Marc 16 :15 et Matthieu 28 :19 : « Allez dans le monde entier proclamer la bonne nouvelle à toute la création », « **baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit**. » Le mot « baptême » est aussi écrit « foi » dans Galates 3 :

Gal. 3 :26-27 - « Vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ ; **en effet, vous tous qui avez été baptisés en Christ**, vous vous êtes revêtus de Christ. »

Nous voyons que recevoir le Baptême est synonyme de recevoir la « foi » en Jésus-Christ. Pour confirmer davantage qu'Éphésiens 2 :8-9 décrit le fait d'être sauvé, étendons la comparaison :

<p>Éph. 2 :8-9 - « En effet, c'est par la grâce que <u>vous êtes sauvés, par le moyen de la foi.</u> Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est <u>pas par les œuvres,</u> afin que personne ne puisse se vanter. »</p>	<p>Tite 3 :5 - « Il nous a sauvés. Et il ne l'a <u>pas</u> fait à <u>cause des actes</u> de justice que nous aurions pu accomplir, mais conformément à sa compassion, <u>à travers le bain de la nouvelle naissance</u> et le renouvellement du Saint-Esprit. »</p>	<p>1 Pierre 3 :20-21 - « ... lorsque la patience de Dieu se prolongeait à l'époque de Noé, pendant la construction de l'arche. Un petit nombre de personnes, à savoir huit, sont entrées dans ce bateau et ont été sauvées à travers l'eau. C'était une figure : <u>nous aussi maintenant, nous sommes sauvés par un baptême...</u> »</p>
---	---	--

Ceci démontre qu'Éphésiens 2 :8-9 se réfère à la grâce initiale du Baptême. Éphésiens 2 :8-9 ne parle pas de la justification perdurant chez ceux ayant déjà été baptisés, mais simplement de la façon dont les gens **furent initialement tirés du péché originel et reçurent la justification.** Aucune œuvre entreprise par qui que ce soit ne peut remplacer ou substituer le baptême d'eau et les grâces qu'il fournit : Mais dès qu'une personne entre dans l'Église à travers le Baptême (ce qui est l'œuvre de Dieu), ses actes et ses œuvres deviennent en effet parties intégrantes du processus de justification, en plus d'être des facteurs qui détermineront s'il garde la justification. C'est ce qui ressort de la quantité de passages que nous venons de voir. Ainsi, l'argument protestant d'Éphésiens 2 :8-9 en est un autre qui ne tient pas dans le contexte de l'Écriture.

Le baptême n'est pas une œuvre de justice qu'on aurait faite soi-même ; c'est le sacrement qu'institua Jésus, le sacrement qui déverse Son Sang salutaire et le renouvellement de l'Esprit-Saint.

Romains 3 :28 dit qu'un homme est justifié par la foi sans les œuvres de la loi. Alors ?

Les protestants aiment citer Romains 3 :28 et d'autres passages semblables.

Segond 21 ; Rom. 3 :28 - « En effet, nous estimons que l'homme est déclaré juste par la foi, indépendamment des œuvres de la loi. »

Bible du Semeur ; Rom. 3 :28 - « Voici donc ce que nous affirmons : l'homme est déclaré juste par la foi sans qu'il ait à accomplir les œuvres qu'exige la Loi. »

Martin Luther pensait que ce passage enseignait la justification par la foi seule, en dehors de toute considération d'actes ou d'œuvres humains. C'est **complètement faux**. L'incapacité de comprendre ce qui est signifié dans la phrase « *œuvres de la loi* » est l'un des plus grands malentendus de la fausse religion protestante.

Comme nous l'avons déjà vu, saint Jacques dit dans Jacques 2 :24 que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seule. Ce qui est signifié par « œuvres de la loi » dans Romains 3 :28 et partout ailleurs dans le Nouveau Testament, ce sont les lois et les prescriptions de l'Ancien Testament. De ce fait, « œuvres de la loi » signifie « *œuvres de l'Ancienne Loi*. » Cela ne signifie pas tous les actes et œuvres humains. Paul écrivait à des gens ancrés dans l'idée que *le système de l'Ancienne Loi* était indispensable ; ce qui incluait la *circoncision, les lois des aliments purs et impurs, les sacrifices rituels, etc.*

Le fait qu' « œuvres de la loi » soit ce qui est signifié dans Romains 3 :28 et les passages similaires, est prouvé dans le contexte de Romains, mais surtout dans celui de Galates 2 :14. Notez que c'est bien l'expression « œuvres de la loi » qui est utilisée, et qu'elle se réfère spécifiquement à l'Ancienne Loi (la Loi de l'Ancien Testament) ; non pas à toutes les œuvres ou tous les actes.

Gal. 2 :12-16 - « ... il s'est esquivé et s'est tenu à l'écart par crainte des **circoncis**. Si toi, qui es juif, tu vis à la manière des non-Juifs et non à la manière des Juifs, **pourquoi veux-tu forcer les non-Juifs à se comporter comme des Juifs?** Nous, nous sommes des Juifs de naissance, et non des pécheurs issus des autres nations. Cependant, **nous savons que ce n'est pas sur la base des œuvres de la loi que l'homme est déclaré juste**, mais au moyen de la foi en Jésus-Christ. Ainsi, nous aussi nous avons cru en Jésus-Christ afin d'être déclarés justes sur la base de la foi en Christ et non des œuvres de la loi, puisque personne ne sera considéré comme juste sur la base des œuvres de la loi. »

Prêtez attention : la phrase « œuvres de la loi » est clairement utilisée par Paul pour se référer au fait de « se comporter comme des Juifs » — observer l'Ancienne Loi, la circoncision, etc. Elle ne se réfère pas à tous les actes et œuvres humains. Ceci est évident dans le livre de Galates. Voici un autre exemple :

Gal. 5 :3-6 - « Et j'affirme encore une fois à **tout homme qui se fait circoncire qu'il est tenu de mettre en pratique la loi tout entière.** Vous êtes séparés de Christ, **vous tous qui cherchez à être considérés comme justes dans le cadre de la loi, vous êtes déchus de la grâce.** Nous, c'est de la foi et par l'Esprit que nous attendons la justice espérée. En effet, en Jésus-Christ, ce qui a de l'importance, ce n'est ni la circoncision ni l'incirconcision, mais seulement la foi qui agit à travers l'amour. »

Comme nous le voyons encore ici, il est clair que quand saint Paul parle de « la loi, » et de comment nul homme ne peut être justifié par celle-ci, il parle des œuvres de l'Ancienne Loi : la circoncision, etc. Il ne parle pas de toutes sortes d'œuvres ! Seuls les gens malhonnêtes nient ce fait. Saint Paul ne fait qu'attirer leur attention sur le fait que la foi/la religion/l'Église de Jésus-Christ possède en elle une puissance salutaire. Il leur dit qu'on n'a pas besoin de pratiquer l'Ancienne Loi et son système pour obtenir le salut qui vient de Jésus-Christ. Voici un autre exemple :

Gal. 6 :13 - « En effet, les circoncis eux-mêmes ne respectent pas la loi, mais ils veulent que vous soyez circoncis afin de pouvoir tirer fierté de votre corps. »

Là encore, nous voyons que « la loi » se réfère à l'Ancienne Loi : le fait de pratiquer la circoncision, etc. Nul n'est justifié par l'Ancienne Loi. De plus, en regardant attentivement le contexte dans les chapitres 3 et 4 de Romains, on a la confirmation que saint Paul parlait bien de l'Ancienne Loi quand il utilisa « œuvres de la loi » dans Romains 3 :28.

Rom. 3 :1 - « Quel est donc l'avantage des Juifs ou quelle est l'utilité de la circoncision ? »

Nous voyons que les premiers versets de Romains 3 traitent de la circoncision, un acte de l'Ancien Testament. Saint Paul met l'accent sur ses propos quand il dit aux juifs et à d'autres qu'ils n'ont plus besoin de pratiquer les prescriptions pour le salut, mais qu'il leur faut entrer dans la vraie foi de Dieu, qui fut délivrée par le Sauveur Jésus-Christ.

Philippiens 3 est un autre exemple qui prouve ce qu'entend la Bible par « la loi, » « œuvres de la loi, » et œuvrer sous la loi. Dans Philippiens 3, saint Paul explique qu'il était auparavant un juif qui pratiquait la loi juive. C'est précisément dans ce contexte qu'il dit avoir une justification/justice qui ne vient pas de la loi, mais de la foi de Jésus. En d'autres termes, quand il affirme que la justification ne vient pas

de la loi, cela signifie qu'elle ne vient ni de l'Ancienne Loi ni du fait d'avoir pratiqué l'Ancienne Loi.

Philip. 3 :5-9 – « J'ai été **circoncisé** le huitième jour, je suis issu du peuple d'Israël, de la tribu de Benjamin, hébreu né d'Hébreux ; **en ce qui concerne la loi, j'étais pharisien** ; du point de vue du zèle, j'étais persécuteur de l'Église ; par rapport à la justice de la loi, j'étais irréprochable. Mais ces qualités qui étaient pour moi des gains, je les ai regardées comme une perte à cause de Christ. Et je considère même tout comme une perte à cause du bien suprême qu'est la connaissance de Jésus-Christ mon Seigneur. À cause de lui je me suis laissé dépouiller de tout et je considère tout cela comme des ordures afin de gagner Christ et d'être trouvé en lui **non avec ma justice, celle qui vient de la loi**, mais avec celle qui s'obtient par la foi en Christ, la justice qui vient de Dieu et qui est fondée sur la foi. »

Il est évident que lorsqu'il parle de la justice/justification de la foi — ne venant pas de la loi — il n'enseigne pas la justification par la foi seule. En réalité, il confirme simplement que la loi juive ne justifie pas et n'est pas nécessaire pour le salut. Nous avons déjà vu une abondance de passages prouvant que les actes et les œuvres humains influent sur la justification et le salut d'une personne. Il est certain que par « les œuvres de la loi, » Paul signifie que l'on n'est pas sauvé par les œuvres de l'Ancienne Loi, mais par la religion de Jésus-Christ.

Gardons ces faits en tête, et voyons à quel point cette erreur de mauvaise interprétation, à la fois tragique et dévastatrice, fut celle de millions de protestants. Ceci les conduit tout droit dans les erreurs désastreuses de la *justification par la foi seule et de la sécurité éternelle* — idées contraires à la teneur entière de l'Écriture, à la nécessité d'éviter le péché, aux paraboles de Jésus, etc.

2 Pierre 3 :16 - « C'est ce qu'il fait dans toutes les lettres [celles de Paul] où il parle de ces choses ; il s'y trouve certes des points difficiles à comprendre, et les personnes ignorantes et mal afferemies en tordent le sens, comme elles le font des autres Écritures, pour leur propre ruine. »

Notes

^[1]*Somme Théologique*, Pt. II-II, q.154, r.11

^[2]N.D.T : Le Segond 21 a rajouté « de désir » après brûler. Ce rajout change le sens de ce qui est montré dans les autres traductions bibliques. Le mot original en grec pour brûler est *puroo* dont le sens premier est « brûler, » « être en feu. »

^[3]N.d.T : Le Segond 21 utilisait le terme « propre désir » pour la convoitise/luxure.